

MAIRIE DE SAINT MICHEL DE LANES

Place de la Mairie
11 410 - Saint Michel de Lanès
Tél : 04.68.60.30,87

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
SEANCE du 29 mars 2014 - Délibération n° 1/2014

Objet : Election du Maire

L'an deux mille quatorze et le vingt neuf mars à 11 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Saint Michel de Lanès, sous la présidence de Thierry LEGUEVAQUES.

Étaient présents : Mme SOTO Jacqueline, Mme BORDENEUVE Elodie, Mr RAZAT Michel, Mr RIVIERE Alain, Mme BARRIENTOS Isabelle, Mme RAHM Nancy, Mr PRADALIER Henri, Mr PERCHERON Olivier, Mr GRANIER Jean Marie, Mr BARRIE Hervé

Secrétaire de séance : Mr BARRIE Hervé

Date de convocation : 24 mars 2014

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : .11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. LEGUEVAQUES Thierry : 11 (onze) voix

M. LEGUEVAQUES Thierry, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) maire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

